

ANGERS LOIRE METROPOLE
(Communes de *Behuard, Bouchemaine, et Savennières*)



AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)

PERIMETRE

Date : 8 juin 2015
Echelle : 1/12500e
PLANCHE 1

-  Projet de limite de l'A.V.A.P.
-  Projet de limite de secteur
-  Périmètre de protection de 500 m aux abords des MH
-  Site classé de Savennières
CL 25-03-1977
-  Site classé Confluence Maine-Loire et des Coteaux angevins
CL 23-02-2010
-  Site inscrit - Ensemble formé par les rives de la Maine et de la Loire
INS 10-05-1972
-  Sites archéologiques recensés par la DRAC

SITE CLASSE DE SAVENNIERES
(Châteaux de Serrant et Cheigné,
étangs de Cheigné et Bredaulière)
le 25-03-1977

Chapelle de la Papiale
MH

Chapelle de la Baume
MH

SITE INSCRIT
ENSEMBLE FORME PAR
LES RIVES DE LA MAINE
ET DE LA LOIRE
le 10-05-1972

SITE CLASSE
CONFLUENCE MAINE-
LOIRE ET DES
COTEAUX ANGEVINS
CL 23-02-2010

SITE INSCRIT
ENSEMBLE FORME PAR
LES RIVES DE LA MAINE
ET DE LA LOIRE
le 10-05-1972

SITE CLASSE
CONFLUENCE MAINE- LOIRE
ET DES COTEAUX ANGEVINS
CL 23-02-2010

